

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

2. GESTION LOCATIVE

TARIFS VEST'IMMO AU 1 ^{ER} JANVIER 2024 TVA AU TAUX DE 20%
--

GESTION LOCATIVE – à la charge du propriétaire bailleur :

7,5 % TTC des sommes perçues ou quittancées (hors assurances GLI, vacances locatives, PJ à souscrire en sus – 3% supplémentaire).

Ce forfait comprend :

- L'appel de loyer mensuel et son quittancement ainsi que les avances sur charges et la gestion des allocations logements ;
- Le recouvrement amiable ;
- La tenue comptable des biens locatifs comprenant les comptes rendus de gestion et l'aide à la déclaration fiscale, la régularisation annuelle des charges du locataire ;
- Le règlement des charges au syndic en cas de bien en copropriété ;
- Gestion des dossiers sinistres et comptes rendus de gestions courantes des biens loués ;
- Conseils en travaux et valorisation patrimoniale ;
- Gestion et réception des petits travaux inférieurs à 1000 € HT.

Prestations hors forfait :

(la vacation horaire de l'agence VEST'IMMO est de 75 € HT/heure, soit 90€ TTC/heure)

Prestations hors forfait	Vacations horaires	Au forfait
Représentation en assemblée générale de copropriétés	X	
Gestion et suivi des dossiers contentieux hors assurances GLI	X	

Gestion, suivi et supervision de travaux supérieurs à 1000 € HT		3% HT du montant HT des travaux
Réalisation d'un état des lieux avec Huissier		Refacturation uniquement du coût réel de l'huissier
Mise à jour et/ou réalisation des diagnostics obligatoires		Refacturation uniquement du coût réel des diagnostiqueur

HONORAIRES DE LOCATION :

- **Location d'un appartement / maison (bail d'habitation nue ou meublé en résidence principal à usage d'habitation ou professionnel) :**
 - o Pour la visite, le montage de dossier et la rédaction du bail (dû au jour de la signature du bail) :
 - 8 €/m² habitable à la charge du locataire
 - 8 €/m² habitable à la charge du propriétaire
 - o Pour la rédaction de l'état des lieux (dû au jour de l'état des lieux) :
 - 3€/m² habitable à la charge du locataire
 - 3€/m² habitable à la charge du propriétaire

- **Location de locaux commerciaux :**
 - o 15% TTC du loyer annuel hors charges à la charge du locataire

- **Location de places de stationnement ou garages :**
 - o 150 € TTC à la charge du locataire